



Assemblée générale

Distr. générale
25 août 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 51 de l'ordre du jour provisoire*

**Office de secours et de travaux des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Rapporteuse : Rafea Arif (Norvège)

Résumé

Le présent rapport, que le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a adopté à sa séance du 24 août^a, rend compte des activités menées par le Groupe de travail en 2020 et décrit en détail la situation financière actuelle de l'Office. Il se conclut, comme les rapports précédents du Groupe de travail, par des observations formulées à l'intention de l'ensemble des États Membres.

^a Les États-Unis d'Amérique se sont dissociés du présent rapport.

* [A/75/150](#).



I. Introduction

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été institué en application de la résolution [302 \(IV\)](#) de l'Assemblée générale, laquelle en a tout récemment prorogé le mandat jusqu'au 30 juin 2023 dans sa résolution [74/83](#), ou elle a souligné la nécessité de poursuivre l'œuvre de l'Office en attendant le règlement équitable de la question des réfugiés de Palestine.
2. Le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été établi par l'Assemblée générale dans sa résolution [2656 \(XXV\)](#), avec pour mission d'examiner toutes les questions relatives au financement de l'Office.
3. Le Groupe de travail se compose des représentants des États-Unis d'Amérique, de la France, du Ghana, du Japon, du Liban, de la Norvège, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Trinité-et-Tobago et de la Turquie. Il est actuellement présidé par le Représentant permanent de la Turquie, Feridun H. Sinirlioğlu.
4. Depuis sa vingt-cinquième session, l'Assemblée générale examine chaque année les rapports que lui soumet le Groupe de travail (celui de 2019 a été publié sous la cote [A/74/337](#)) et adopte des résolutions relatives à l'UNRWA et au Groupe de travail, dans lesquelles elle prend note avec satisfaction de l'action menée par celui-ci (la plus récente étant sa résolution [74/85](#)).

II. Contexte

5. La communauté internationale a confié à l'Office la responsabilité de fournir des services essentiels ainsi qu'une protection et une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine dans l'ensemble de sa zone d'intervention, à savoir la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne, la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la bande de Gaza. Depuis sa création, en dépit de la détresse persistante qui est celle de plus de 5,6 millions de réfugiés de Palestine, l'Office fait face à une pénurie chronique de ressources financières qui met à rude épreuve sa capacité de s'acquitter pleinement de son mandat.
6. Dans l'attente d'un règlement juste et durable de la question des réfugiés de Palestine, il est de la responsabilité collective de la communauté internationale d'apporter des solutions aux problèmes humanitaires que rencontrent aujourd'hui ces réfugiés, dans le respect du droit international, et notamment des résolutions pertinentes de l'ONU.
7. Depuis le début de ses activités en 1950, et avec l'aide et le soutien des gouvernements hôtes et des donateurs, l'UNRWA œuvre en faveur des réfugiés de Palestine à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ainsi qu'en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. À l'heure actuelle, le personnel de l'UNRWA, qui compte près de 30 000 membres, fournit aux réfugiés de Palestine enregistrés auprès de l'Office une aide humanitaire et des services de développement humain indispensables. L'Office joue un rôle important en ce qu'il contribue à la stabilité régionale, aux efforts en faveur de la paix et de la sécurité et à la limitation des effets de l'extrémisme dans la région du Moyen-Orient. L'UNRWA s'efforce de sauvegarder et de promouvoir les droits des réfugiés de Palestine, en s'appuyant sur le droit international.
8. Les réfugiés de Palestine sont restés parmi les plus vulnérables dans les communautés où ils vivent et souffrent de la pauvreté, de la montée du chômage (en

particulier parmi les jeunes et les femmes) ainsi que de la discrimination sous des formes diverses, de l'exclusion sociale et de restrictions à leurs droits humains.

9. En dépit de ses difficultés financières récurrentes, l'UNRWA a continué de prendre des mesures pour accroître son efficacité, tout en maintenant la qualité des services qu'il dispense aux réfugiés de Palestine. Les réformes qu'il a engagées pour y parvenir témoignent de l'importance qu'il accorde à la transparence et à l'application du principe de responsabilité, dans l'esprit du « Grand Bargain » (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) annoncé lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016.

III. Secteurs d'activité de l'Office

10. En 2019, l'Office a continué d'apporter une aide humanitaire, des services de développement humain et une protection aux réfugiés de Palestine enregistrés dans le cadre d'un engagement collectif qui l'a vu unir ses forces à celles des donateurs et des pays accueillant ces réfugiés. L'Office a dispensé plus 8,7 millions de consultations de soins de santé primaires, scolarisé 532 857 enfants (en 2018/19), fourni une protection sociale (notamment une assistance pécuniaire et une aide alimentaire) à plus de 254 000 personnes, offert une formation et un enseignement techniques et professionnels à 7 557 jeunes (en 2018/2019) et octroyé des microcrédits à 35 576 personnes, dont 13 138 réfugiés de Palestine. En outre, 3 108 familles ont bénéficié d'une aide pour la remise en état ou la construction de leur logement et, conformément à ses normes de sécurité et de protection, l'UNRWA a construit, modernisé ou reconstruit 12 centres de santé et 101 écoles. Les services de protection ont été étendus à tous ses secteurs d'activité, la priorité étant tout particulièrement donnée aux activités de sensibilisation et à celles visant à doter le personnel de l'Office des compétences nécessaires pour protéger les réfugiés de Palestine sur le terrain.

11. Dans la bande de Gaza, les conditions de vie des quelque 1,4 million de réfugiés de Palestine enregistrés se sont dégradées sous l'effet des conflits répétés et du déclin spectaculaire de l'activité économique observé depuis 2000. Le bouclage de Gaza par Israël, maintenant dans sa quatorzième année, a des répercussions catastrophiques sur l'économie et les infrastructures, ce qui aggrave la vulnérabilité des réfugiés, multiplie leurs besoins et alimente la situation d'extrême dépendance de la population à l'égard de l'aide internationale. En 2020, l'UNRWA devrait continuer de fournir une aide alimentaire d'urgence à environ 1 million de réfugiés de Palestine, soit plus de la moitié de la population totale de Gaza. Le Groupe de travail est préoccupé par l'augmentation du coût de cette aide, qui résulte de la fermeture de points de passage et des procédures de sécurité imposées par Israël pour l'entrée et le contrôle de toutes les importations de l'Office dans la bande de Gaza. Il souligne que des progrès sont nécessaires pour améliorer la situation économique et humanitaire à Gaza et qu'il importe de mettre intégralement en œuvre les résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité.

12. De même, l'occupation israélienne continue de peser sur la vie de la communauté des réfugiés de Palestine en Cisjordanie, qui compte actuellement plus de 850 000 personnes enregistrées dans le secteur d'activité de l'Office sur ce site. La démolition d'habitations palestiniennes, la destruction de biens et de moyens de subsistance et les projets d'expansion des colonies, notamment à Jérusalem-Est, préoccupent vivement la communauté des réfugiés de Palestine. Les restrictions imposées par Israël à la liberté de circulation ont pour effet d'affaiblir l'économie de la Cisjordanie. Le montant total de la taxe sur la valeur ajoutée que le Ministère des finances de l'Autorité palestinienne devait à l'Office au titre de services et de biens

acquis pour la Cisjordanie et Gaza s'élevait à 100,8 millions de dollars (montant non vérifié au 28 juin 2020), somme légèrement supérieure à celle de l'année précédente (100,6 millions).

13. En République arabe syrienne, le conflit continue de faire des ravages parmi les réfugiés de Palestine. On estime que 438 000 étaient toujours dans le pays en janvier 2020, et qu'environ deux tiers d'entre eux avaient été déplacés au moins une fois. Environ 45 000 autres avaient fui la République arabe syrienne pour se rendre en Jordanie ou au Liban. Au total, 95 % des réfugiés de Palestine vivant en République arabe syrienne dépendent de l'UNRWA pour obtenir une aide.

14. D'après les données de l'UNRWA, plus de 475 000 réfugiés de Palestine sont actuellement enregistrés au Liban, sans compter ceux qui sont arrivés de République arabe syrienne. Les réfugiés y restent exclus de 39 professions et font l'objet de plusieurs autres restrictions, comme l'interdiction de détenir des biens immeubles. L'afflux de réfugiés de Palestine venus de la République arabe syrienne a aggravé la dépendance de cette population, qui souffrait déjà d'une pauvreté généralisée. Les services de l'Office représentent donc une planche de salut pour les réfugiés. Le Liban compte sur son territoire de multiples groupes constitués de nombreux réfugiés, ce qui met à rude épreuve les ressources nationales, les infrastructures et la cohésion sociale.

15. En Jordanie, pays qui accueille sur son territoire plus de 2,2 millions de réfugiés de Palestine, les conditions de vie sont relativement bonnes, malgré la précarité et l'aggravation de la pauvreté dont beaucoup continuent de souffrir. Le nombre croissant de réfugiés venus de la République arabe syrienne, notamment des réfugiés de Palestine en provenance de ce pays, pose des problèmes au gouvernement du pays hôte autant qu'à ceux qui demandent de l'aide.

IV. Structure de l'Office

16. Les activités de base de l'Office sont inscrites dans son budget-programme, qui prévoit les ressources nécessaires pour financer son programme de travail, lequel reste inchangé au fil des ans et concerne essentiellement l'éducation, la santé, les secours et les services sociaux. Le budget-programme englobe l'ensemble des activités et des programmes de l'Office.

17. L'Office dispose d'un seul cadre budgétaire intégré dans lequel sont regroupés son budget-programme, essentiellement financé par des contributions volontaires non préaffectées des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'autres donateurs, les fonds alloués à des projets précis assortis de calendriers, qui proviennent dans leur intégralité de contributions volontaires préaffectées, et les ressources autres que les ressources de base, mobilisées au titre des appels d'urgence, qui permettent de lever des fonds, préaffectés ou non, provenant de contributions volontaires.

18. Depuis la deuxième Intifada, en 2000, l'UNRWA fournit aux réfugiés de Palestine qui vivent dans la bande de Gaza et en Cisjordanie une aide d'urgence financée grâce à l'appel d'urgence en faveur du Territoire palestinien occupé. C'est ce qu'il fait également en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne depuis juin 2012 grâce à l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne, dans le cadre du plan d'aide humanitaire pour la Syrie.

19. Les projets, qui font partie intégrante des travaux de l'UNRWA, visent à fournir à l'Office l'assistance technique et les éléments d'infrastructure nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble de ses activités. Leur budget couvre tous les besoins

de financement qui n'apparaissent ni dans le budget-programme ni dans les appels d'urgence.

V. Situation financière de l'Office

20. Le montant des contributions en 2019 a été inférieur de 215 millions de dollars à celui de 2018. Toutefois, à la fin du mois de décembre 2019, l'UNRWA a pu indiquer que le montant minimum requis de 167 millions de dollars avait été reçu. L'Office avait toujours à sa charge des paiements différés d'un montant de 25 millions de dollars dus à des fournisseurs et un prêt de 30 millions de dollars accordé par le Fonds central pour les interventions d'urgence, tous deux devant être reportés sur 2020. L'année a donc commencé avec un déficit de 55 millions de dollars, tandis que d'autres montants non couverts étaient imputables aux mesures de contrôle financier interne et à la sous-utilisation des services en 2019.

21. L'UNRWA est confronté à une situation financière encore plus difficile en 2020. Le budget-programme de 2020 pour la réalisation des programmes réguliers de l'Office s'élève à 806 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 425 millions de dollars est nécessaire pour fournir une aide d'urgence à plus de 1,5 million de réfugiés palestiniens touchés par la crise humanitaire dans le Territoire palestinien occupé et la République arabe syrienne. Au 12 août, le budget-programme était financé à 53 %, l'appel d'urgence en faveur du Territoire palestinien occupé à 50 % et l'appel d'urgence lié à la crise régionale en République arabe syrienne à 39 %.

22. Le déficit de financement de 55 millions de dollars à la fin de 2019, entraînant le report des paiements différés aux fournisseurs et du remboursement du montant de prêts restant dû, combiné à l'incertitude politique et financière mondiale accrue, a nécessité l'adoption de contrôles financiers restrictifs. À partir de janvier 2020, l'Office n'a alloué que 90 % de son budget total convenu pour l'année. Cette allocation a été immensément difficile à maintenir, étant donné les coûts essentiellement fixes de l'Office : 81 % du budget-programme sont destinés aux salaires du personnel de l'UNRWA, y compris les enseignants, les médecins et autres prestataires de services directs.

23. Les difficultés financières auxquelles l'Office était déjà confronté au début de 2020 ont été encore aggravées par les nouveaux défis liés à la maladie à coronavirus (COVID-19). L'Office doit relever le défi colossal de trouver des ressources financières adéquates dans le contexte d'un ralentissement économique mondial considérable qui a touché toutes les communautés, tous les pays et toutes les régions, y compris les principaux donateurs de l'UNRWA. Les réfugiés palestiniens, déjà éprouvés par 70 ans de déplacement et, dans de nombreux cas, par des déplacements multiples, sont parmi les plus vulnérables de la région. Il est probable que l'incidence de la pauvreté a encore augmenté, ce qui ajoute à la pression exercée sur les services de l'UNRWA. Il existe un risque imminent d'urgence sanitaire majeure si une épidémie importante devait se produire dans les communautés de réfugiés palestiniens. L'UNRWA s'est activement engagé avec ses partenaires, y compris les autorités du pays hôte, pour veiller à ce qu'une telle situation d'urgence ne se produise pas, en fournissant des services de manière innovante, y compris de nouvelles approches pédagogiques, la livraison de nourriture à domicile et la pratique de la télémédecine, ainsi que des activités de sensibilisation et de prévention active menées en coordination avec les autorités du pays hôte. Le plan stratégique de préparation et d'intervention de l'UNRWA face à la COVID-19, publié en mars 2020, visait à renforcer les mesures préventives pour réduire les risques de transmission de la COVID-19 dans les bureaux et institutions de l'Office et à lui permettre de réagir efficacement et rapidement. Dans l'ensemble, la COVID-19 a fait s'accroître

considérablement les coûts opérationnels de l'Office. Outre les besoins croissants des réfugiés palestiniens résultant de la situation, les approches innovantes visant à maintenir la continuité des services tout en minimisant les risques de transmission ont un impact sur les coûts. En mars 2020, l'Office a lancé un appel éclair pour lutter contre la COVID-19, afin de collecter 14,1 millions de dollars supplémentaires pour couvrir les besoins immédiats dans les domaines de la santé, de l'hospitalisation, de l'assainissement et de l'éducation d'urgence. Le soutien des donateurs a été important, et ces besoins immédiats ont été entièrement financés. En mai, l'UNRWA a révisé et élargi son appel éclair à 93,4 millions de dollars, afin de couvrir des objectifs plus ambitieux, notamment le soutien socio-économique et des activités de protection renforcée jusqu'à la fin juillet. Au 12 août, l'appel actualisé était financé à 63 %. Les besoins décrits dans l'appel reprenaient les appels humanitaires interinstitutions lancés sur le terrain par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation mondiale de la Santé.

24. L'UNRWA continue de mettre l'accent sur l'action collective internationale en tant que plate-forme lui permettant de faire face à ses difficultés financières. Le 22 avril 2020, un dialogue stratégique a été organisé conjointement en ligne par les ministres des affaires étrangères de la Jordanie et de la Suède. D'un commun accord à l'issue de ce dialogue stratégique, une conférence ministérielle extraordinaire d'annonce de contributions a été organisée en ligne le 23 juin, avec pour thème « Un UNRWA fort dans un monde difficile – Mobiliser une action collective ». Au cours du dialogue stratégique, le Commissaire général a évoqué l'immense soutien dont l'Assemblée générale a fait preuve en prolongeant le mandat de l'Office en décembre 2019 et a appelé les États Membres à le concrétiser en apportant les ressources correspondantes par le biais d'un pacte avec l'UNRWA. Un tel pacte viserait à améliorer la prévisibilité et le montant des contributions. Il a été demandé aux participants à la conférence de combler le déficit critique de ressources pour 2020 et de s'engager à un financement pluriannuel jusqu'à la fin de 2022, date à laquelle l'Assemblée prendra ensuite des mesures concernant le mandat de l'Office.

25. Lors de la conférence d'annonces de contributions en ligne, les partenaires de l'Office se sont engagés à verser 130 millions de dollars. La conférence visait également à accroître le partage des responsabilités au sein de la communauté internationale des donateurs et parmi les 34 nouveaux donateurs qui ont participé à la réunion et se sont engagés à verser 6 millions de dollars supplémentaires.

26. En réponse au rapport du Secrétaire général du 30 mars 2017 (A/71/849), dans lequel ce dernier a fait des recommandations visant à assurer un financement prévisible, durable et suffisant de l'UNRWA, l'Office a exploré d'autres pistes pour trouver des sources de financement innovantes, nouvelles et durables.

27. Les membres de l'Organisation de la coopération islamique ont créé un fonds waqf de développement, ou fonds de dotation, pour l'UNRWA, administré par la Banque islamique de développement. Ce fonds a pour objet de constituer une source durable de contributions au budget ordinaire de l'Office sous la forme de profits générés par un portefeuille d'investissement. Depuis, la Turquie s'est engagée à verser un million de dollars en faveur de ce fonds. L'UNRWA a investi dans la collecte de fonds numérique, comme outil de plaidoyer en même temps que de collecte de fonds, afin de diversifier la mobilisation des ressources. L'investissement de l'UNRWA dans les plateformes numériques au cours du second semestre 2019, notamment grâce à l'amélioration de la conception des sites web et du soutien technique, a entraîné une augmentation du financement numérique de 41 % entre le 31 mai 2019 et le 31 mai 2020. À ce jour, l'UNRWA a obtenu, ou est sur le point de signer des accords d'une valeur de plus d'un million de dollars auprès de quatre sociétés et fondations privées de la région du Golfe.

Évolution du déficit en 2019

<i>Date</i>	<i>Événement</i>	<i>Montant du déficit (millions de dollars É.-U.)</i>
1 ^{er} janvier		211
30 juin	Annonces de contributions supplémentaires à hauteur de 60 millions de dollars lors de la conférence annuelle d'annonce de contributions, tenue à New York en juin 2019	151
31 août	Annonces de contributions supplémentaires à hauteur de 31 millions de dollars faites en août 2019	120
30 septembre	Annonces de contributions supplémentaires à hauteur de 31 millions de dollars lors de la réunion ministérielle tenue à New York en septembre 2019	89
31 décembre	Passifs non soldé et prêts impayés reportés à 2020	55

VI. Conclusions et recommandations

28. Le Groupe de travail souhaite remercier tous les États Membres, les donateurs et les pays hôtes, qui appuient les travaux de l'Office depuis sa création et contribuent à améliorer le quotidien des réfugiés de Palestine, à favoriser leur développement humain et à assurer leur protection.

29. Le Groupe de travail se déclare vivement préoccupé par le grave déficit de financement du budget-programme de l'UNRWA pour 2020 et, dans le respect de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale et des résolutions suivantes prorogant le mandat de l'Office, réaffirme que c'est avant tout aux États Membres et à la communauté internationale dans son ensemble qu'il incombe de veiller à ce que le niveau des services de l'UNRWA reste acceptable, à la fois en quantité et en qualité, et que le financement tienne compte de la nécessité pour l'Office de répondre aux besoins croissants des réfugiés. Le Groupe de travail craint en outre l'effet déstabilisateur que ce déficit de financement risque d'avoir sur la région, dans un Moyen-Orient déjà en proie à des crises d'intensité variable.

30. Le Groupe de travail se félicite de la poursuite des réformes de grande envergure engagées par l'UNRWA, mais estime que les réformes en cours ne suffiront pas à elles seules à régler les problèmes de déficit. Il encourage donc l'Office à poursuivre ses efforts en la matière.

31. Le Groupe de travail rend hommage au Commissaire général et à l'ensemble du personnel de l'UNRWA, qui se sont employés sans relâche, malgré les énormes difficultés opérationnelles qu'ils ont pu rencontrer, à assurer les services courants et les services d'urgence de l'Office.

32. Le Groupe de travail engage vivement tous les gouvernements à tenir compte des considérations qui précèdent lorsqu'ils fixeront le montant de leur contribution à l'UNRWA pour 2020.

33. Sur la base du rapport du Secrétaire générale en date du 30 mars 2017 (A/71/849) et des paragraphes qui précèdent, le Groupe de travail :

a) Invite instamment tous les gouvernements à accroître et à maintenir sur plusieurs années, si possible, leurs contributions volontaires à l'UNRWA, et à contribuer au financement de l'Office par les trois voies décrites dans le présent rapport, sachant qu'il est primordial que le budget-programme soit intégralement

financé. Les donateurs sont vivement encouragés à verser rapidement leurs contributions, notamment celles qu'ils ont annoncées à la réunion ministérielle d'annonce de contributions, tenue en ligne le 23 juin. Les contributions versées par les gouvernements devraient être d'un montant suffisant pour que l'Office soit en mesure de répondre aux besoins croissants des réfugiés de Palestine, tout en tenant compte des effets de l'inflation et d'autres facteurs qui entraînent la hausse du coût des services fournis. Les contributions doivent également être le reflet d'un juste partage des charges à l'échelle internationale ;

b) Félicite l'UNRWA pour les mesures qu'il a prises en vue d'accroître son efficacité tout en maintenant la qualité des services destinés aux réfugiés de Palestine, et préconise le maintien de ces mesures et la poursuite des efforts de l'Office à cet égard.

c) Prend note des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général du 30 mars 2017 ([A/71/849](#)) et dans toutes les résolutions relatives au financement de l'UNRWA, dont l'objectif est de remédier aux déficits budgétaires récurrents de l'Office et d'appuyer de manière suffisante et prévisible l'exécution de ses activités essentielles ;

d) Invite instamment tous les gouvernements à fournir des financements pluriannuels non préaffectés, si possible, à apporter des contributions régulières et prévisibles à l'UNRWA, conformément aux recommandations formulées au Sommet mondial sur l'action humanitaire, et à verser ces contributions le plus tôt possible dans l'année.

Annexe I

**Contributions annoncées au titre du financement
des programmes de l'UNRWA en 2020 (en espèces
et en nature) au 12 août 2020 et classées par montant**

(Équivalent des montants en dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Union européenne	150 741 940
Allemagne	120 170 623
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	49 882 009
Suède	49 405 512
Japon	26 135 945
Suisse	25 459 420
France	22 720 226
Norvège	20 650 067
Turquie	20 561 025
Danemark	15 618 945
Pays-Bas	14 348 786
Italie	12 801 881
Qatar	8 000 000
Finlande	7 853 084
Irlande	7 726 689
Espagne (y compris les gouvernements régionaux)	7 569 196
Belgique (y compris le Gouvernement flamand)	7 055 684
Luxembourg	5 572 075
Autriche	5 043 298
Inde	5 000 000
Australie	2 480 418
Jordanie	2 202 768
État de Palestine	2 118 151
Fédération de Russie	2 000 000
Arabie saoudite	2 000 000
Canada	1 088 534
Émirats arabes unis	1 000 000
République de Corée	864 611
Nouvelle-Zélande	595 300
Monaco	473 218
Oman	432 637
Islande	315 039
Estonie	308 911
Azerbaïdjan	300 000
Pologne	252 921
Indonésie	200 000

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Chypre	168 000
Liban	135 248
Malaisie	120 000
Brunéi Darussalam	114 712
Liechtenstein	103 093
Kazakhstan	100 000
Bulgarie	77 263
Brésil	75 000
Thaïlande	70 000
Lituanie	54 289
Malte	54 289
Slovénie	54 289
Bangladesh	50 000
Viet Nam	50 000
République arabe syrienne	47 310
Roumanie	44 300
Égypte	20 000
Portugal	20 000
Saint-Siège	20 000
Slovaquie	16 797
Pakistan	13 690
Total	600 357 195

Note : À titre d'effort supplémentaire pour assurer la transparence financière, et conformément à l'engagement qu'il a pris dans le cadre du Grand Bargain de 2016, l'UNRWA publie des données financières sur les domaines publics, conformément à la norme fixée par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Des informations sur le financement sont disponibles sur le site www.unrwa.org/donor_resource, et des données sur les contributions sont disponibles sur le site www.unrwa.org/how-you-can-help/government-partners/funding-trends.

Annexe II

Contributions annoncées au titre du financement des programmes de l'UNRWA en 2019 (en espèces et en nature) au 31 décembre 2019 et classées par montant

(Équivalent des montants en dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Allemagne	169 924 991
Union européenne	131 742 673
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	76 259 850
Suède	64 544 971
Émirats arabes unis	51 800 000
Arabie saoudite	49 536 960
France	45 924 606
Japon	43 438 361
Qatar	41 720 520
Norvège	29 539 249
Suisse	26 089 972
Pays-Bas	21 710 232
Canada	18 618 549
Italie	15 238 757
Australie	13 853 706
Belgique (y compris le Gouvernement flamand)	13 503 431
Turquie	11 099 308
Danemark	10 822 103
Espagne (y compris les gouvernements régionaux)	9 216 072
Irlande	8 545 293
Finlande	5 776 655
Luxembourg	5 681 818
Koweït (y compris la Zakat House du Koweït)	5 197 035
Inde	5 000 000
Autriche	4 826 499
État de Palestine	4 618 877
Jordanie	3 818 077
Fédération de Russie	2 000 000
Nouvelle-Zélande	1 682 350
Brunéi Darussalam	1 255 583
Indonésie	1 203 973
Afghanistan	1 000 000
Chine	1 000 000
République de Corée	786 260
Mexique	750 000
Oman	717 764

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
République arabe syrienne	527 924
Pologne	521 812
Islande	362 906
Liban	324 436
Estonie	318 440
Pakistan	250 000
Malte	174 661
Tchéquie	130 747
Portugal	130 011
Malaisie	120 000
Chypre	114 000
Monaco	113 766
Liechtenstein	97 943
Slovénie	57 078
Bahreïn	50 000
Bangladesh	50 000
Kazakhstan	50 000
Thaïlande	40 000
Saint-Siège	40 000
Slovaquie	33 445
Lituanie	33 370
Roumanie	27 849
Grèce	22 321
Guyana	20 000
Philippines	20 000
Chili	12 500
Maldives	1 000
Total	902 088 707

Note : À titre d'effort supplémentaire pour assurer la transparence financière, et conformément à l'engagement qu'il a pris dans le cadre du Grand Bargain de 2016, l'UNRWA publie des données financières sur les domaines publics, conformément à la norme fixée par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Des informations sur le financement sont disponibles sur le site www.unrwa.org/donor_resource, et des données sur les contributions sont disponibles sur le site www.unrwa.org/how-you-can-help/government-partners/funding-trends.